RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

C C Lyonnaise de Banque

CIC MARSEILLE POINTE ROUGE
43 AVENUE DE MONTREDON 13008 MARSEILLE
☎ [redacted] FAX [redacted] ✉ [redacted] BIC : [redacted]

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :
CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC MARSEILLE POINTE ROUGE 43 AVENUE DE MONTREDON 13008 MARSEILLE
déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.
Monsieur LATRILLE Henri , gérant de la société 2H RESTAURATION , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe ZA LA CALADE 3110 ROUTE D AVIGNON 13090 AIX EN PROVENCE, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	718 avenue de la croix d'or 13320 BOUC BEL AIR
Nombre de parts	67
Montant versé	670 €
2e associé	Madame LOUIBA Chanese
Nombre de parts	33
Montant versé	330 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :
- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 juillet 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST06 lu et approuvé [redacted]

[redacted]